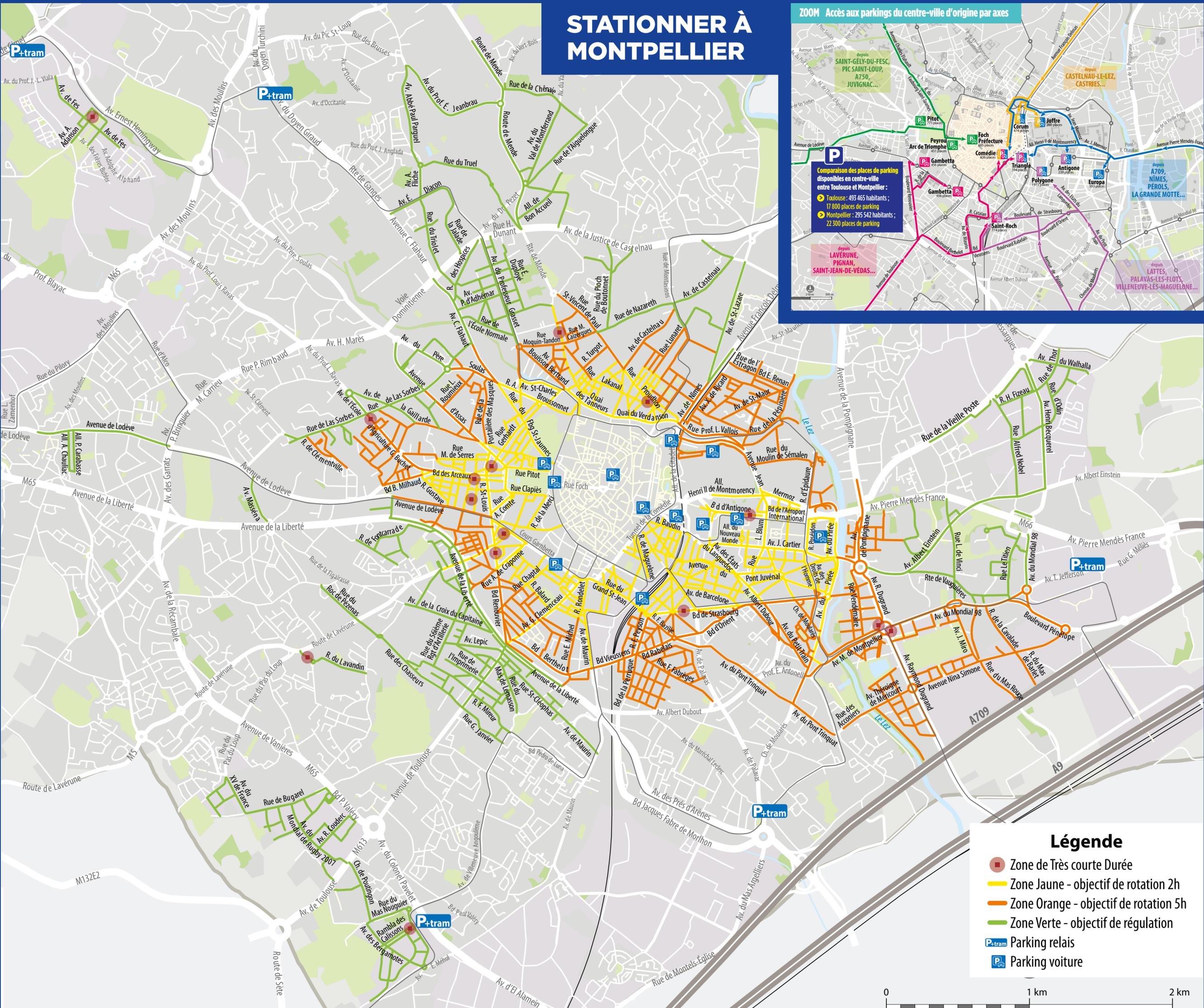
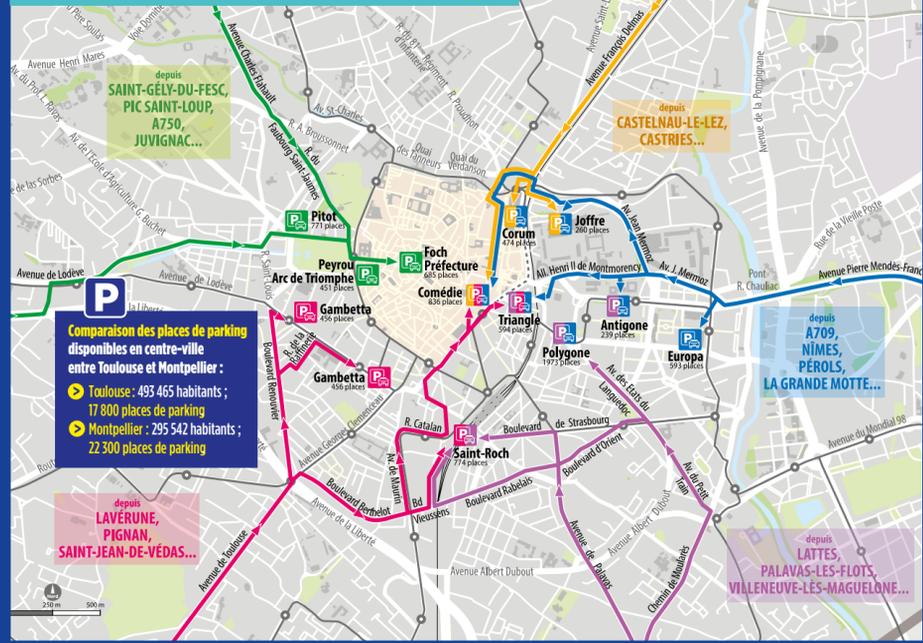


COMMENT BIEN STATIONNER À MONTPELLIER



STATIONNER À MONTPELLIER

ZOOM Accès aux parkings du centre-ville d'origine par axes



UNE OFFRE GLOBALE DE MOBILITÉS

Montpellier met en œuvre une ambitieuse stratégie mobilités 2025, qui vise à réaliser la transition écologique et solidaire en offrant notamment des alternatives à la voiture individuelle pour se déplacer et en **limitant le trafic de transit, afin d'améliorer la qualité de l'air et l'encombrement de nos rues.**

Ce projet prévoit **des investissements sans précédent pour les transports en commun et les mobilités actives**, avec l'aménagement de la **ligne 5** et l'**extension de la ligne 1** de tramway, **5 lignes de bustram** à haut niveau de service et un réseau de **235 km de Vélolignes.**

Parallèlement, **la gratuité des transports en commun** sera mise en œuvre pour tous les habitants de la Métropole, **à partir du 21 décembre 2023**, afin d'inciter le plus grand nombre à utiliser les transports publics décarbonés. **Montpellier sera la plus grande Métropole d'Europe à proposer une telle mesure.**

Dans ce cadre, il est nécessaire de trouver une juste place à la voiture individuelle. **La nouvelle offre de stationnement** propose des évolutions en matière de zonage et de tarification pour favoriser **la rotation des véhicules, permettre aux riverains de se garer à proximité de chez eux** et accroître l'attractivité commerciale.



POUR LES RÉSIDENTS : L'ABONNEMENT

Plusieurs solutions sont proposées en fonction de vos besoins de stationnement.

TARIF DE BASE*

15 €

Abonnement
mensuel

150 €

Abonnement
annuel
(soit 2 mois
offerts)

Possibilité de prélèvement automatique
(sans frais supplémentaire)

* PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES POUR VOUS ABONNER

le même nom doit figurer sur l'ensemble des pièces :

- > **une pièce d'identité ;**
- > **un bail ou un acte notarié ou une taxe d'habitation ;**
- > **un justificatif de domicile** (la dernière facture d'électricité datant de moins de 3 mois) ou téléphonie fixe ou assurance habitation ;
- > **la carte grise du véhicule et votre carte TaM le cas échéant**, justifiant de votre abonnement annuel ou mensuel transports en commun TaM.



POUR LE STATIONNEMENT OCCASIONNEL : M'TICKET

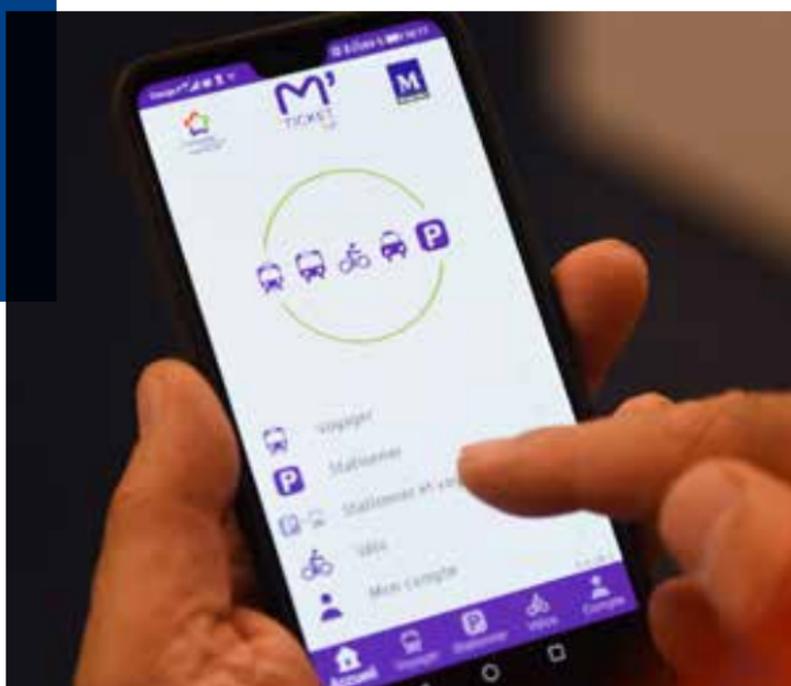
Si vous stationnez occasionnellement le moyen le plus simple est de payer **avec votre smartphone en téléchargeant l'application mobile M'TICKET TaM**. Cela vous permet d'acheter un "temps de stationnement" sans même avoir à utiliser un horodateur.

Vous pouvez aussi payer directement à l'horodateur si vous le souhaitez.

HORODATEUR

Payez votre stationnement directement à l'horodateur ou avec L'appli

M'TICKET



POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, LES AIDES À DOMICILE ET LES ARTISANS

Au jour, au mois ou à l'année, une tarification avantageuse est dédiée **uniquement aux professionnels qui interviennent à domicile**, pour régler leur stationnement nécessaire à l'exercice de leurs missions.

Tarif : 200 euros/an

> Plus d'infos : tam-voyages.com

POUR LES PROFESSIONNELS SALARIÉS

Il est spécifiquement dédié aux salariés dont l'entreprise est située sur une zone de stationnement payant à Montpellier. Ce forfait mensuel offre une tarification adaptée selon la zone de stationnement choisie et la puissance fiscale du véhicule utilisé.

> Plus d'infos : tam-voyages.com

TARIF DU FORFAIT PAR ZONE			
ZONE VERTE tarifs mensuels		ZONE ORANGE tarifs mensuels	
100 % elec ou 7 CV maxi	60 €	100 % elec ou 7 CV max	100 €
A partir de 8 CV	80 €	A partir de 8 CV	130 €

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Le stationnement PMR est gratuit pour toutes les personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement ou d'une Carte Mobilité Inclusion comportant la mention « stationnement » dans la limite de 24 heures consécutives.

POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ : UNE NOUVELLE OFFRE DE STATIONNEMENT DE TRÈS COURTE DURÉE

Des nouvelles zones de stationnement gratuit limitées à 30 min maximum sont créées pour :

- > optimiser l'offre de stationnement au bénéfice des commerces de proximité ;
- > augmenter la rotation des véhicules (accueillir deux fois plus d'usagers) ; et lutter contre les voitures ventouses.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Je peux stationner **GRATUITEMENT** pendant 30 min maximum entre 8h et 20h.
- > **OBLIGATOIRE** : je prends un ticket à l'horodateur ou sur l'appli **M'Ticket**.
- > Au-delà des **30 min** je m'expose à payer 35€ de « forfait post stationnement ».

 **ATTENTION :** la zone est contrôlée par le système de lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI).



STATIONNEMENT TRÈS COURTE DURÉE GRATUIT 30 MIN

COMMERCES DE PROXIMITÉ



TICKET OBLIGATOIRE Horodateur/M'Ticket

Dépassement 35 €

Contrôle par lecture de plaque d'immatriculation



Grand Cœur

LE CONTRÔLE ET LA VERBALISATION DU STATIONNEMENT

Le contrôle du stationnement payant se fait par des agents verbalisateurs de TaM et voitures LAPI (Lecture Automatisée de Plaque d'Immatriculation).

Lors d'un contrôle, **le numéro d'immatriculation du véhicule est vérifié si un paiement lui est associé** (paiement par mobile, internet ou à la borne)

- > le véhicule est en conformité : le numéro d'immatriculation n'est pas enregistré dans le système ;
- > le véhicule n'est pas en conformité : un avis de paiement est notifié avec la mention du numéro d'immatriculation.



LES PARKINGS DE STATIONNEMENT DANS LA VILLE



Le centre-ville de Montpellier dispose de **13 parkings et 22 000 places de stationnement** afin de vous garer au plus près de vos centres d'intérêts.

Facilitez-vous la vie, privilégiez le trajet le plus court et **choisissez le parking le plus directement accessible en fonction de votre provenance.**

> Plus d'infos : montpellier.fr/parkings

LE FORFAIT P+tram : PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE



Les 9 P+tram offrent une possibilité d'accéder au cœur de Montpellier **en toute simplicité**. Garez votre véhicule dans un espace sécurisé en périphérie du centre de Montpellier à proximité des grands axes routiers et obtenez un aller-retour en tramway, valable dans la journée, pour chaque occupant de la voiture à 5,20€ ou 3,70€ avec le Pass Métropole, quel que soit le temps de stationnement dans la limite de 24 heures consécutives.

À partir du 21 décembre 2023, le forfait P+tram (24 heures de parking et un aller-retour en tramway pour les occupants du véhicule) sera gratuit pour les titulaires du Pass Gratuité et payant pour les non-titulaires du Pass Gratuité. Pour ces derniers le tarif passera de 5,20€ à 8,00€. Tous les P+R sont accessibles pour tous les usagers quelles que soient les vignettes crit'air, dans le cadre de la ZFE, zone à faible émissions.



LES ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

La Métropole mène une politique innovante et ambitieuse en faveur des mobilités décarbonées et offre des alternatives à la voiture individuelle, tout en protégeant le pouvoir d'achat, pour une meilleure qualité de l'air et un cadre de vie apaisé.



LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS POUR TOUS À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE 2023

Les transports en commun sont gratuits pour les habitants de la métropole le week-end pour tous, tous les jours pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans.

La gratuité pour l'ensemble des habitants sera effective à partir 21 décembre 2023.

> Plus d'infos :

montpellier3m.fr/gratuitedestransports

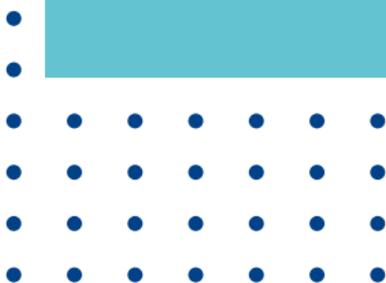


LE CHOIX DU VÉLO AVEC LES VÉLOLIGNES MONTPELLIÉRAINES

La Métropole développe considérablement son réseau de pistes cyclables.

Il n'a jamais été aussi facile de se déplacer à vélo. De plus, de nombreuses aides existent pour vous permettre d'acheter un vélo à assistance électrique dont l'aide des **500 euros** de la Métropole valable jusqu'au **30 juin 2023**.

> Plus d'infos : montpellier3m.fr/velo



L'ÉGALITÉ, ÇA N'A PAS DE PRIX. BUS ET TRAM GRATUITS

**POUR TOUS LES HABITANTS
DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER
À PARTIR DU 21 DÉCEMBRE 2023**

À Montpellier, la gratuité des transports en commun, c'est...

L'ÉGALITÉ, un pilier de la République renforcé par cette mesure redistributive garante d'un service universel.

LA LIBERTÉ, celle de chaque habitant en mouvement dans un réseau qui se développe et libère les usages.

LA SOLIDARITÉ, pour ceux qui travaillent et subissent l'inflation, les retraités avec petite pension, les femmes seules avec enfants...

L'ÉCOLOGIE, positive et efficace, où l'on agit tous pour le climat en se déplaçant en bus et en tram.

“ **LA GRATUITÉ A LA VALEUR
DE NOS VALEURS :
ET ÇA N'A PAS DE PRIX**

MICHAËL DELAFOSSE

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Tam
Montpellier 3M


Montpellier
Méditerranée
Métropole